

Le personnel d'intervention



La Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale

La **TISF** (diplôme d'État), intervient à domicile ou à partir du domicile, pour vous accompagner ou vous remplacer dans l'accomplissement de vos tâches quotidiennes : accompagnement des enfants à l'école, sorties, devoirs, jeux, éveil, toilettes et soins des nourrissons, entretien du linge, et du cadre de vie, préparation des repas, courses, démarches administratives,

accompagnements en structures...
La TISF contribue à rétablir et maintenir un équilibre de vie des personnes vivant une situation sociale complexe, ou rencontrant des difficultés de santé pouvant perturber le groupe familial. Le rôle de la TISF est préventif, éducatif, de réparation, d'accompagnement et de soutien.



L'Aide-Ménagère

L'Agent A Domicile (AAD) ou l'Auxiliaire de Vie Sociale (AVS), nommée **Aide-Ménagère**, intervient chez vous pour vous soulager dans l'accomplissement de vos tâches ménagères

courantes : entretien du linge et repassage, entretien du domicile, préparation de repas, courses. Les enfants ne peuvent pas lui être confiés.



Le personnel d'encadrement

La **Responsable de Secteur** (RS) est l'interlocutrice directe des familles, du personnel et des partenaires sociaux. Elle se déplace au domicile afin d'évaluer vos besoins, et procède avec l'utilisateur et en fin d'intervention, à la réalisation d'un bilan. Elle assure l'accueil physique et téléphonique,

présente les services de l'établissement et son mode de fonctionnement, monte les dossiers de prise en charge et se met en rapport avec les différents partenaires. La Responsable de Secteur gère et anime les plannings d'interventions.

Organigramme

